

Opéra de Sydney (Australie)

No 166 rev

Nom officiel du bien tel que
proposé par l'État partie : Opéra de Sydney

Lieu : Sydney, Australie

Brève description :

L'Opéra de Sydney est situé à la pointe d'une péninsule proéminente s'avancant dans le port de Sydney, tout près des Jardins botaniques royaux et du pont du port de Sydney. Du point de vue architectural, il se compose de trois groupes de « coquilles » voûtées et entrelacées (abritant respectivement les deux auditoriums principaux et un restaurant), disposés sur vaste plate-forme en terrasse, le « podium », et entourés de terrasses qui font office de promenades piétonnes. L'ensemble comporte plus de 1 000 salles, dont la plupart sont situées dans le podium, qui abrite la quasi-totalité des fonctions techniques du centre des arts de la scène.

Catégorie de bien :

Aux termes des catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial, il s'agit d'un monument.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 27 juin 2006

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Non

Date de réception par
le Centre du patrimoine mondial : 26 janvier 2006

Antécédents :

En 1980, l'Australie a soumis un dossier de proposition d'inscription dénommé l'*Opéra de Sydney dans son cadre*, comprenant le pont du port de Sydney et les voies navigables environnantes du port de Sydney, de Bradley's Head à McMahon's Point.

En avril 1981, l'ICOMOS a recommandé que l'inclusion du bien culturel proposé soit différée. L'ICOMOS considérait en effet que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère i, telle que le proposait l'État partie, ne s'imposait pas de manière évidente, dans la mesure où l'Opéra s'inscrit dans une série d'expériences autour de l'architecture sculpturale.

L'ICOMOS a également estimé ne pas être compétent pour exprimer une opinion sur l'éventuelle admissibilité sur la base du critère ii d'une œuvre d'un architecte vivant, inaugurée depuis moins de dix ans à l'époque.

Il fut recommandé de différer l'inscription jusqu'à ce que son caractère exemplaire ou son rôle de modèle devienne plus clairement attribuable à la création de Jørn Utzon.

Lors de la 5^e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (Paris, mai 1981), le Bureau avait considéré que « les structures modernes ne devaient être acceptées que lorsqu'il était manifeste qu'elles avaient établi ou constituaient un exemple exceptionnel d'un système architectural distinctif. Cependant, le Bureau a exprimé son intérêt de recevoir une proposition d'inscription révisée portant sur les caractéristiques exceptionnelles du port de Sydney, à la fois en tant que baie et en tant que site du premier peuplement européen permanent en Australie. Une telle proposition d'inscription pourrait inclure des structures comme l'Opéra et le pont du port de Sydney, mais elles n'en constitueraient pas les éléments principaux. »

Consultations : L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur le patrimoine du XXe siècle.

Littérature consultée (sélection):

Curtis, WJ, *Modern architecture since 1900*, 4^e éd, Phaidon Press, Oxford, 1994.

DOCOMOMO International, *The Modern Movement and the World Heritage List: advisory report to ICOMOS composed by DOCOMOMO's International Specialist Committee on registers*, Pays-Bas, 1997.

Drew, P, *Sydney Opera House: Jørn Utzon, Architecture in detail series*, Phaidon Press, Londres, 1995.

Faber, T, Sharp, D et Norberg-Schulz, C, "Jørn Utzon: Special Issue", *World Architecture*, n° 15, 1991.

Frampton, K, *Modern architecture: a critical history*, 3^e éd, (1^e éd 1980), Thames and Hudson, London, 1992.

Frampton, K, "Jørn Utzon: transcultural form and the tectonic metaphor" in *Studies in tectonic culture: the poetics of construction in nineteenth and twentieth century*, Architecture Press, Cambridge, Mass, 1996.

Giedion, S, "Jørn Utzon and the third generation: three works by Jørn Utzon—a new chapter of *Space time and architecture*", *Zodiac*, n° 14, 36–47, 1965.

Hale, P et Macdonald, S, "The Sydney Opera House, an evolving icon" *Journal of Architectural Conservation*, vol. 11, n°2, Juillet 2005, 7–21.

Jencks, C, *Modern movements in architecture*, Penguin, London, 1973.

Jencks, C, *The iconic building, the power of enigma*, Frances Lincoln, Londres, 2005.

Joedicke, J, *Architecture since 1945: sources and directions*, trad. JC Palmes, Pall Mall Press, Londres, 1969.

Jokilehto, J, "Great sites of modern architecture" *World Heritage* n° 25, Avril, 4–21, 2002.

Norberg-Schulz, C, "Jørn Utzon: Sydney Opera House, Sydney, Australia, 1957–73", *Global Architecture*, vol. 54, Mars 1980, 54–58. Montage et photographie Yukio Futagawa, A.D.A. Edita, Tokyo.

Utzon, J, "The Sydney Opera House", *Zodiac* (Milan), n°14, 36-93, 1965, réimprimé in Weston, R 2002, 134 -135.

Mission d'évaluation technique : 20-22 septembre 2006

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : Aucune

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS : 21 janvier 2007

2. LE BIEN

Description

L'Opéra de Sydney est situé à la pointe d'une péninsule proéminente s'avancant dans le port de Sydney (connue sous le nom de Bennelong Point), tout près des Jardins botaniques royaux et du pont du port de Sydney.

Du point de vue architectural, il se compose de trois groupes de « coquilles » voûtées et entrelacées, disposés sur une vaste plate-forme en terrasse (le « podium »), et entourés de terrasses qui font office de promenades piétonnes. Les deux principales structures de « coquille » couvrent les deux principales salles de concert, le *Concert Hall* et l'*Opera Theatre*. Le troisième ensemble de coquilles, qui surplombe la baie de Sydney, a été spécialement conçu pour abriter un restaurant. Les deux salles principales sont disposées côte à côte, orientées selon deux axes qui divergent légèrement mais qui marquent globalement l'axe nord-sud. Les auditoriums sont creusés dans l'extrémité haute du podium, au nord, de sorte qu'ils font face au sud en direction de la ville, avec leur scène positionnée entre eux et les foyers d'entrée en scène. La coquille la plus grande se dresse au-dessus de l'eau à une hauteur comparable à celle d'un immeuble de vingt étages. Les structures de coquille couvrent environ deux hectares et le bien en entier en représente presque six. Le complexe comprend plus de 1 000 salles, situées pour la plupart à l'intérieur du podium, qui abrite la quasi-totalité des fonctions techniques du centre des arts de la scène.

La base de l'Opéra de Sydney se dresse comme un imposant monolithe en béton armé, un grand podium revêtu de granit. Son échelle monumentale forme un promontoire artificiel, présentant une continuité avec le paysage portuaire. L'avant-cour est un vaste espace ouvert à partir duquel les gens montent les escaliers menant au podium. Les marches du podium, qui mènent de l'avant-cour aux deux principaux lieux de représentation, dessinent un grand escalier d'honneur de presque 100 mètres de large et de deux étages de haut.

Le design de Jørn Utzon a donné naissance à un centre des arts de la scène peu conventionnel en ce qu'il sépare les fonctions de représentation et les fonctions techniques. Les deux principaux lieux de représentation ont été placés sous les toits voûtés en forme de coquilles, côte à côte sur le podium, tandis que toutes les installations de coulisses et l'équipement technique étaient cachés au cœur du podium. Les toits voûtés en forme de coquille ont été dessinés par Utzon en collaboration avec Ove Arup & Partners ; la forme finale des coquilles dérive de la surface d'une seule sphère imaginaire de 75 mètres de diamètre. Cette géométrie donne au bâtiment une grande cohérence, tout en

permettant à sa construction de bénéficier des économies de la préfabrication.

Chaque coquille est composée de côtes radiales préfabriquées rayonnant depuis un piédestal en béton et s'élevant jusqu'à une poutre faitière. Les côtes des coquilles sont couvertes de tuiles en béton précontraint, en forme de chevron. Les coquilles sont revêtues de tuiles blanches vernies tandis que le podium est recouvert de panneaux de granit reconstitué aux tons terreux. Les extrémités nord et sud des coquilles sont dotées de murs en verre couleur topaze qui se projettent en diagonale vers l'extérieur pour former des foyers et qui offrent des vues depuis l'intérieur et l'extérieur. Construits selon le dessin modifié de l'architecte Peter Hall, les murs en verre sont une caractéristique particulière du bâtiment. Le remplissage verni et couleur topaze qui associe les coquilles et le podium a été construit comme une surface ininterrompue de verre laminé, avec des enveloppes à facettes rattachées à une structure de meneaux en acier.

Le *Concert Hall*, le plus grand espace de représentation de l'Opéra de Sydney, peut accueillir jusqu'à 2 700 personnes. Les côtes du plafond suspendu et creux sont couvertes d'un placage de bouleau qui couvre également les murs et qui rejoint le revêtement de lames de buis qui est assorti au sol. L'*Opera Theatre* est le siège à Sydney de la compagnie *Opera Australia* et de l'*Australian Ballet*, et il accueille régulièrement la *Sydney Dance Company*. Ses murs et son plafond sont peints en noir et son sol est en buis massif.

Pour le design intérieur, Peter Hall a fait appel à des finitions différentes afin de démarquer les divers espaces de l'édifice. *Utzon Room* est une salle polyvalente en surplomb de *Farm Cove*, qui accueille des récitals de musique, des productions pour enfants, des conférences et des cérémonies officielles. Anciennement appelée *Reception Hall*, la salle a été transformée en 2004 sous la direction de Utzon. Les premiers travaux structurels majeurs menés à l'extérieur du bâtiment depuis l'ouverture de l'Opéra de Sydney furent ceux de la loggia occidentale, conçue par Utzon après qu'il eut été à nouveau engagé par l'Opéra de Sydney en 1999. La loggia occidentale comprend une colonnade ouvrant sur le côté ouest du podium et faisant face au pont du port de Sydney. Neuf ouvertures ont été aménagées pour laisser entrer la lumière du jour dans les foyers du *Drama Theatre*, du *Studio* et du *Playhouse* et pour offrir une vue panoramique sur le port et la ville. Pour la conception de la loggia occidentale, Utzon s'est inspiré de colonnades qu'on trouve dans les temples mayas, une de ses influences pour la conception originelle de l'Opéra de Sydney.

Histoire et développement

La création d'un grand centre culturel pour Sydney implanté à Bennelong Point était un projet discuté depuis les années 1940. En 1956, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud préféra lancer un concours international d'architecture et nommer un jury indépendant, plutôt que de passer commande auprès d'une société locale. Les spécifications du concours étaient vastes, afin d'attirer les meilleurs architectes du monde ; elles ne précisaient pas de paramètre de conception, ni de plafond des coûts. L'exigence principale du dossier de concours était la

création d'un édifice à double fonction, avec deux salles de représentation.

Le concours suscita un intérêt énorme en Australie et à l'étranger. La décision du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud de désigner Jørn Utzon comme unique architecte était inattendue, audacieuse et visionnaire. Un certain scepticisme prévalait quant à la faisabilité de la construction de la structure, étant donné l'expérience limitée d'Utzon, le concept architectural rudimentaire et unique et l'absence de tout conseil en ingénierie. Les plans réalisés pour le concours étaient largement schématiques, les coûts de la conception n'avaient pas été pleinement estimés et ni Utzon ni le jury n'avaient consulté d'ingénieur en construction. Le concept architectural d'Utzon comportait des formes architecturales inédites et exigeait des solutions faisant appel à de nouvelles technologies et à de nouveaux matériaux. De surcroît, le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud devait aussi faire face à la pression du public, appelant au choix d'un architecte australien.

On considère souvent que l'Opéra de Sydney a été construit en trois étapes, un angle d'approche utile pour comprendre l'histoire des trois principaux éléments de sa composition architecturale : le podium (phase 1 : 1958-1961), les coquilles voûtées (phase 2 : 1962-1967) puis les murs de verre et l'aménagement intérieur (phase 3 : 1967-1973). L'architecte Jørn Utzon a conçu le plan général et a supervisé la construction du podium et des coquilles voûtées. La conception des murs de verre et de l'aménagement intérieur, de même que la supervision de leur construction, ont été réalisés par l'architecte Peter Hall, avec l'aide de Lionel Todd et de David Littlemore, en collaboration avec l'architecte en chef du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud de l'époque, Ted Farmer. Après le départ d'Utzon, Peter Hall est resté en contact avec lui à propos de divers aspects de la conception pendant au moins dix-huit mois. L'expertise en ingénierie a été fournie par Ove Arup & Partner pour chacune des trois étapes de construction.

La conception et la construction étaient étroitement associées. Le projet unique d'Utzon et son approche radicale de la construction du bâtiment donnèrent naissance à un environnement exceptionnel de collaboration et d'innovation. Son modèle collaboratif était en rupture totale avec la pratique architecturale conventionnelle de l'époque. La solution conceptuelle et la construction de la structure des coquilles prirent huit ans, et le développement des tuiles en céramique destinées spécialement aux coquilles prit plus de trois ans. L'Opéra de Sydney devint un laboratoire d'essais et une fabrique à matériaux préfabriqués, vaste et à ciel ouvert.

Il fallut seize ans pour construire l'Opéra de Sydney, soit six de plus que prévu, et dix fois le coût estimatif de départ. Le 20 octobre 1973, l'Opéra de Sydney fut officiellement inauguré par la reine Elisabeth II. Après l'inauguration, on entreprit au fil du temps de nouveaux travaux. Entre 1986 et 1988, la voie d'accès terrestre et l'avant-cour furent reconstruits, et la promenade inférieure développée sous la supervision de l'architecte en chef du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud de l'époque, Andrew Andersons, avec des contributions de Peter Hall.

Entre 1998 et 1999, la salle d'enregistrement et de répétition fut divisée en deux : un espace de réunion pour l'orchestre et le *Studio*, un espace revivifié de représentation dédié aux musiques et aux arts de la scène innovants. En 1998, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de l'inauguration, l'Opéra de Sydney nomma l'architecte de Sydney Richard Johnson conseiller pour le développement futur du site et l'établissement de principes d'urbanisme. Par l'entremise de Johnson, le *Sydney Opera Trust* commença des négociations pour se réconcilier avec Utzon et le réengager comme consultant pour l'édifice. En 1999, Utzon accepta officiellement l'invitation de Bob Carr, Premier ministre de Nouvelle-Galles du sud, à se réinvestir dans le projet, en énonçant les principes définissant sa vision pour l'édifice et en expliquant les principes sous-tendant sa conception. Pendant trois ans, il travailla avec son fils Jan Utzon, architecte et associé, et avec Richard Johnson pour rédiger ses principes de conception pour l'Opéra de Sydney, notamment concernant la rénovation de la salle de réception, la construction de la loggia occidentale, l'exploration des options d'amélioration de l'acoustique du *Concert Hall*, l'amélioration des services de l'avant-cour pour les représentations, la modification de la fosse d'orchestre et de l'intérieur du *Opera Theatre*. En 2002, le *Sydney Opera House Trust* publia les principes de conception d'Utzon. En 2004, la rénovation de la *Utzon Room* (anciennement connue sous le nom de *Reception Hall*) fut achevée.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

Tous les éléments nécessaires à l'expression des valeurs de l'Opéra de Sydney sont inclus dans les délimitations de la zone proposée pour inscription et celles de la zone tampon. Ceci assure la totale expression de son importance en tant qu'objet architectural d'une grande beauté dans un panorama côtier. La zone tampon envisagée préserve la relation entre le monument et son environnement, qui a été identifiée comme un facteur contribuant à sa valeur. Tous les éléments du bien contribuant à son importance en tant que patrimoine ont été identifiés et des politiques ont été élaborées pour garantir la pérennité de leur valeur.

Authenticité :

Une vaste documentation est aujourd'hui disponible sur la construction du bâtiment et sur les personnes qui ont directement pris part à sa création.

Sur le plan de la forme et de la conception, il est important de souligner que Jørn Utzon a conçu et supervisé la construction du podium, des escaliers et des coquilles, qui composent, par leur ensemble, la forme et la structure extérieure et intérieure de l'édifice. Les salles, majeures et mineures, et les murs de verre ont été conçus et construits par Hall, Todd et Littlemore.

Comme cela a déjà été mentionné, la conception et la construction étaient étroitement liées, et elles sont la clé d'une bonne compréhension du bien. Des questions de

conservation se sont posées du fait de cette paternité multiple. L'attention portée au maintien de l'authenticité de l'édifice a culminé avec le plan de conservation et les principes de conception d'Utzon. La gestion et la conservation rigoureuses du bâtiment participent du maintien de son intégrité matérielle et de son authenticité.

L'Opéra de Sydney continue de remplir ses fonctions de centre des arts de la scène de renommée mondiale. Le plan de conservation stipule la nécessité d'équilibrer les rôles du bâtiment en tant que monument architectural et en tant que centre des arts de la scène, afin de conserver son authenticité d'utilisation et de fonction.

En ce qui concerne l'authenticité du cadre, l'Opéra de Sydney est entouré sur trois côtés par le port, garantie naturelle contre le développement du paysage côtier. Immédiatement derrière le bien se trouvent les Jardins botaniques royaux, toile de fond du bien quand on le contemple depuis la mer.

De nombreuses sources d'information sur la construction et les modifications du bien sont disponibles. L'expertise internationale et locale sur l'historique et l'importance du bien est soulignée tout au long de la proposition d'inscription. Le fait d'avoir pu engager le créateur de l'édifice a donné l'occasion unique d'en authentifier les valeurs.

L'ICOMOS est d'accord avec les avis exprimés dans la proposition d'inscription concernant l'authenticité du bien. La considération de l'authenticité dans un édifice aussi « jeune » oblige à prendre en compte les circonstances propres à sa courte histoire. Le bâtiment est le résultat de différentes phases de conception et de construction, développées par un groupe d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs dans le cadre du projet originel d'Utzon. Les changements apportés tout au long de la construction et après l'inauguration doivent être considérés comme le résultat naturel du développement d'un monument vivant ; ils ne mettent pas en péril les valeurs intrinsèques des idées et de la conception architecturale originales, mais illustrent le processus de construction et de gestion d'un des fleurons de l'architecture du XXe siècle.

En conclusion, l'ICOMOS est satisfait de l'intégrité et de l'authenticité du bien proposé pour inscription.

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription comporte une analyse comparative complète de l'Opéra de Sydney par rapport à d'autres édifices célèbres du XXe siècle, qui développe quatre lignes thématiques : l'édifice comme exemple exceptionnel d'architecture moderne tardive ; les chefs-d'œuvre qui ont remis en question les normes acceptées de l'expression architecturale, de la localisation ou de l'urbanisme ; les chefs-d'œuvre d'ingénierie structurelle et de technologie qui ont repoussé les limites du possible ; et les chefs-d'œuvre iconiques. L'analyse comparative est appuyée par des citations de certains des plus éminents historiens et critiques de l'architecture moderne.

L'accent est mis sur le fait que ce chef-d'œuvre de l'architecture moderne tardive témoigne du rôle prééminent de Jørn Utzon comme architecte majeur de la

« troisième génération ». En ce sens, l'Opéra de Sydney est comparé à deux chefs-d'œuvre exprimant les conceptions poétiques et environnementales de la troisième génération : la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Le Corbusier, 1950-1955) et le musée Guggenheim à New York (Frank Lloyd Wright, 1956-1959). Cette ligne de comparaison met aussi en lumière la relation du bâtiment avec la recherche d'une nouvelle monumentalité après guerre, essentiellement représentée par l'œuvre de Le Corbusier à Chandigarh et par l'hôtel de ville d'Alvar Aalto à Säinäsalo.

En ce qui concerne les chefs-d'œuvre qui ont remis en question les normes conventionnelles de l'expression architecturale, de la localisation et de l'urbanisme, le bâtiment est comparé à la ville de Brasilia, au musée Guggenheim à Bilbao, au centre Getty à Los Angeles et au centre Pompidou à Paris. La comparaison avec d'autres Opéras ou centres culturels comprend le *Royal Festival Hall* de Londres, la *Philharmonie* de Berlin et le *Finlandia's Hall* à Helsinki. Sur ce point, la proposition d'inscription conclut par une déclaration générale expliquant que l'Opéra de Sydney innove en termes de sources complexes de représentation architecturale, d'innovation structurelle et technologique, et en termes de relation empathique entre un grand édifice public et son cadre naturel spectaculaire.

Sur le plan de l'ingénierie et des réussites techniques, l'édifice est comparé au Palais des expositions de Turin réalisé par Pier Luigi Nervi, et au terminal TWA à l'aéroport J. F. Kennedy de New York conçu par Eero Saarinen. L'Opéra de Sydney présente d'importantes similitudes avec les bâtiments de Nervi et de Saarinen, mais la simplicité fonctionnelle des toitures de Nervi et de Saarinen ne fait que rehausser l'expression structurelle et architecturale complexe de ceux de l'Opéra de Sydney.

Pour ce qui est des chefs-d'œuvre iconiques, l'édifice est l'une des images les plus symboliques du XXe siècle et fait partie des monuments de renommée mondiale, toutes époques et tous lieux confondus. En ce sens, il est comparables à certains chefs d'œuvre de l'architecture moderne, comme la *Sagrada Família* de Gaudi, la *Villa Savoye* de Le Corbusier, le *Fallingwater* de Wright, etc. L'Opéra de Sydney jouit de la même réputation planétaire et du même succès que ces édifices pour son caractère architectural unique et pour l'admiration qui lui est portée dans le monde entier.

L'importance de l'Opéra de Sydney en tant que chef-d'œuvre de l'architecture du XXe siècle est un fait reconnu par les plus éminents historiens et critiques de l'architecture moderne (voir *Littérature consultée* ci-avant). Si on le compare à tous les cas mentionnés dans ce chapitre, il partage avec eux quelques caractéristiques, mais l'ICOMOS considère cependant qu'il constitue à lui seul un chef-d'œuvre incontestable du génie créateur de l'humanité, non seulement au XXe siècle mais aussi dans toute l'histoire de l'humanité.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie que l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial soit envisagée.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

Selon l'État partie, l'Opéra de Sydney est d'une valeur universelle exceptionnelle en tant que chef-d'œuvre de l'architecture du XXe siècle. Son importance est évidente dans sa conception et sa construction qui sont sans précédent et qui font école, ses réussites exceptionnelles en termes d'ingénierie et d'innovation technologique, et son statut d'icône mondiale de l'architecture. L'Opéra de Sydney a rompu avec les traditions formelles du modernisme, en définissant une nouvelle forme d'expression pour les monuments publics. C'est une expérience audacieuse et visionnaire qui a eu une influence durable sur l'architecture émergente de la fin du XXe siècle et au-delà.

Le concept architectural original d'Utzon et son approche unique de l'édifice ont donné l'impulsion à un collectif créateur composé d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs. La conception représente une interprétation et une réponse extraordinaire au décor du port de Sydney.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base du critère i :

Critère i : L'argument en faveur de l'application du critère i est développé dans la proposition d'inscription d'après trois axes : en tant que chef-d'œuvre de l'architecture moderne tardive (des souches de créativité multiples, une grande sculpture urbaine, une synthèse maîtrisée d'idées architecturales) ; en tant que réussite exceptionnelle de l'ingénierie structurelle et de l'innovation technologique, et en tant que bâtiment de renommée mondiale, icône du XXe siècle.

En accord avec l'avis de l'État partie, l'ICOMOS considère que l'Opéra de Sydney est l'œuvre du génie créateur de l'humanité, une réussite magistrale en termes d'architecture et d'ingénierie. Il représente une synthèse exceptionnelle non seulement entre l'architecture et l'ingénierie, mais aussi entre la sculpture, la conception paysagère et l'urbanisme ; c'est un ensemble qui a remodelé la façon dont l'architecture publique peut définir l'identité d'une ville sous la forme d'un édifice iconique, véritable signature.

L'ICOMOS considère en outre que le critère i est justifié pour l'Opéra de Sydney en tant qu'œuvre architecturale imaginée et développée avec soin sur la base du programme et du site pour créer une icône marquante, mais aussi en tant que réussite d'ingénierie incarnée par sa construction. Le concept architectural original d'Utzon et son approche unique de l'édifice ont donné de l'élan à un collectif créateur composé d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs.

C'est pourquoi, plus de 25 ans après la première proposition d'inscription de ce bien par l'État partie, l'ICOMOS considère que le rôle d'Utzon (et des autres) a été clarifié et que le critère i a été démontré.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

La proposition d'inscription inclut une identification des facteurs suivants :

Pressions liées au développement

Selon l'État partie, celles-ci ne constitueront pas un facteur de risque, le bien bénéficiant d'une substantielle protection naturelle contre le développement : il est en effet entouré sur trois côtés par le port de Sydney, le quatrième correspondant aux Jardins botaniques royaux. La définition et le traitement de la zone tampon assureront une protection adaptée aux zones voisines.

Pressions environnementales

Le bien est exposé à plusieurs pressions environnementales, mais les moyens de gestion de leurs effets sont en place. Il s'agit, pour le côté exposé au port, de l'eau salée, des vagues, des vents violents, de la pollution atmosphérique et des radiations solaires, particulièrement par rapport aux grandes surfaces des toits et des murs de verre. La structure en béton est vulnérable aux problèmes de dégradation du béton typiques d'un édifice inscrit dans un environnement maritime. Les enjeux de la conservation découlant des pressions environnementales ont été identifiés de façon exhaustive et gérés. Il peut y avoir des vents forts mais le bâtiment a été conçu pour résister à des vents soufflant à plus de 180 km/heure. Un programme de maintenance, préventif et rigoureux, est en place pour traiter les secteurs critiques des risques matériels.

Catastrophes naturelles et préparation aux risques

Le bien est situé dans une région généralement peu sujette aux catastrophes naturelles. Néanmoins, du fait de la sensibilisation accrue aux risques de tremblement de terre, de nouvelles normes australiennes pour la construction des bâtiments ont été mises en place. La gestion des risques est intégrée de façon très complète à l'administration et à la gestion du bien.

Tourisme

L'Opéra de Sydney étant l'une des attractions touristiques les plus populaires d'Australie, plus de quatre millions de personnes le visitent chaque année. On prévoit une planification stratégique pour traiter la hausse prévue du nombre de visiteurs, qui ne devrait pas avoir d'impact négatif sur les valeurs patrimoniales étant donné la taille de l'enceinte de l'Opéra et les stratégies de gestion appliquées actuellement. Les initiatives envisagées comprennent la mise en place d'un centre pour les visiteurs et d'un guichet d'information.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les principaux risques pour le bien sont liés à l'impact de son environnement maritime sur ses matériaux de construction et au nombre croissant de visiteurs. Ces deux aspects sont pris en compte dans les plans de conservation, de gestion et de suivi.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé pour inscription couvre 5,8 hectares. Il correspond au site connu sous le nom de Bennelong Point, où se dresse l'Opéra de Sydney. La zone proposée pour inscription comprend des terres appartenant au gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud et gérées par le *Sydney Opera House Trust*. Elle est entourée par le port de Sydney et les Jardins botaniques royaux.

La zone tampon proposée pour inscription (438,1 hectares) a été conçue pour protéger les valeurs universelles du bien par rapport à son cadre dans le port de Sydney. La zone tampon est centrée sur les eaux intérieures du port et inclut les zones situées autour du port dans un rayon de 2,5 km qui ont été identifiés comme offrant des points de vue remarquables sur l'Opéra de Sydney ou depuis celui-ci.

L'ICOMOS considère que la zone principale envisagée pour inscription comprend tous les éléments physiques qui expriment les valeurs universelles exceptionnelles du bien. La zone tampon envisagée assure la bonne gestion des vues depuis l'Opéra de Sydney ou sur ce dernier. Les réglementations de construction devraient être mises en œuvre pour assurer la conservation des caractéristiques actuelles du paysage côtier inclus dans la zone tampon.

Droit de propriété

L'Opéra de Sydney est un bâtiment public, propriété du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud (ministère des Arts). L'administration et la gestion du bien sont sous la responsabilité du *Sydney Opera House Trust*, en vertu du *Sydney Opera House Trust Act 1961*.

Protection

Protection juridique

La législation et les instruments associés ont été établis au niveau fédéral et à celui de l'État pour assurer la conservation et la gestion globale des valeurs patrimoniales de l'Opéra de Sydney. Le bien et son site sont protégés par leur classement dans les registres statutaires du patrimoine à tous les niveaux du gouvernement, avec des dispositions portant spécifiquement sur la gestion de leurs valeurs patrimoniales. L'Opéra de Sydney a été inclus dans la Liste du patrimoine national le 12 juillet 2005 en vertu du *Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999* et au Registre du patrimoine d'État de la Nouvelle-Galles du Sud le 3 décembre 2003 en vertu du *Heritage Act 1977*. En 1980, le bien a été inclus dans le Registre du patrimoine national, établi en vertu du *Australian Heritage Commission Act 1975* et y est aujourd'hui maintenu en vertu du *Australian Heritage Council Act 2003*.

L'inscription sur la Liste du patrimoine national implique que toute action envisagée à l'intérieur ou à l'extérieur d'un site du patrimoine national ou du patrimoine mondial susceptible d'avoir un impact non négligeable sur les valeurs du patrimoine sont interdites sans l'autorisation du ministre de l'Environnement et du Patrimoine. Les actions doivent être soumises à une procédure rigoureuse d'évaluation et d'approbation. En 2005, le gouvernement australien et le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud ont conclu un accord bilatéral relatif à l'Opéra de Sydney. L'accord déclare que les actions approuvées par le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud, conformément à

un plan de gestion bilatéral accrédité, ne nécessitent pas l'agrément par le gouvernement australien.

La législation d'Australie et de Nouvelles-Galles du Sud stipule des sanctions financières ou des peines de prison pour les actions susceptibles de porter préjudice aux valeurs patrimoniales de l'Opéra de Sydney.

L'ICOMOS considère que les mesures de protection pour le bien sont appropriées pour protéger ses valeurs universelles exceptionnelles.

Conservation

Historique de la conservation

La construction de l'Opéra de Sydney ayant été un processus long, qui n'a pas même pris fin avec son inauguration en 1973, l'histoire de la conservation est en partie liée au processus de construction et de développement expliqué dans la section *Histoire et développement*.

En 1993, James Semple Kerr a été mandaté pour rédiger un plan de conservation pour l'Opéra de Sydney. En 1998, le *Sydney Opera House Trust* a nommé l'architecte de Sydney Richard Johnson conseiller pour le développement futur du bien et l'a chargé d'en établir les principes d'urbanisme. Par l'entremise de Johnson, le Trust a entamé des négociations pour se réconcilier avec Utzon et pour le réengager pour travailler sur l'édifice à titre consultatif. En 2002, le *Sydney Opera House Trust* a publié les principes de conception d'Utzon, destinés au développement futur dans une optique de conservation des concepts d'origine. L'adoption du plan de conservation de l'Opéra de Sydney (2003) assure la conservation adaptée et la gestion du bien.

État actuel de conservation

L'état actuel de conservation est très bon. Le bien est entretenu et préservé au moyen de programmes réguliers et rigoureux de réparation et de conservation, ainsi que par une surveillance au plus haut niveau, y compris au niveau de l'exécutif du *Sydney Opera House Trust* et du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud. Tous les éléments du bâtiment et du site sont actuellement en bon état physique.

Des sources d'approvisionnement alternatives ont été identifiées pour remplacer les matériaux d'origine qui ne sont plus disponibles. Le remplacement des matériaux d'origine est justifié, étant donné la fragilité de certains matériaux modernes face au vieillissement et à l'environnement maritime.

L'ICOMOS considère que les mesures et actions de conservation sont adaptées à la préservation des valeurs du bien.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus traditionnels de gestion

La structure de gestion de l'Opéra de Sydney tient compte d'un large éventail de mesures fournies par la législation sur le patrimoine et l'urbanisme du gouvernement

australien et du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud. Comme le bien est enregistré au niveau fédéral et au niveau de l'État, les deux gouvernements se partagent la responsabilité en ce qui concerne la protection et la conservation, dans le cadre de l'accord bilatéral en place.

Au niveau fédéral, le Conseil australien a été établi aux termes du *Australian Heritage Council Act 2003*. Il s'agit d'un organe indépendant constitué d'experts du patrimoine qui conseille le ministre de l'Environnement et du Patrimoine sur diverses questions liées au patrimoine, notamment les questions relatives aux politiques, à la protection, à la conservation et au suivi des sites inscrits sur la Liste du patrimoine national.

Au niveau de l'État, le *Environmental Planning and Assessment Act 1979* stipule la gestion, le développement et la conservation appropriés à l'environnement naturel et bâti de Nouvelle-Galles du Sud. La législation impose aux propositions d'être conformes aux contrôles d'urbanisme applicables et d'être durables, tant sur un plan environnemental que social, selon leur nature et leur envergure. Avant qu'une proposition ne puisse être mise en œuvre sur le site de l'Opéra de Sydney, elle est soumise à l'évaluation rigoureuse d'experts en urbanisme, en aménagement et en patrimoine. Cette procédure implique la consultation du public et des parties concernées et une identification de tous les impacts possibles. Le feu vert n'est pas donné sans une évaluation et une prise en compte des impacts qu'aurait l'action envisagée ou la proposition sur les valeurs patrimoniales du bien. En cas d'approbation, la proposition peut être assujettie à certaines conditions, afin de garantir la conservation et la protection des valeurs patrimoniales.

Le *Heritage Act 1977* protège les sites du patrimoine naturel et culturel, par l'inscription des éléments ou des lieux à valeur patrimoniale au Registre du patrimoine de l'état et par des arrêtés les protégeant. Toute demande de développement pour le bien doit être examinée par le Conseil du patrimoine de Nouvelle-Galles du Sud. En outre, les *Normes minimales de maintenance et de réparation* créées dans le cadre de la législation exigent que l'Opéra de Sydney bénéficie d'un standard obligatoire d'entretien et de maintenance. Le bien est aussi soumis à des directives qui réglementent les éléments du patrimoine appartenant aux agences du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud en vertu de la législation. Le *State agency heritage guide* définit les standards de l'entretien journalier des sites appartenant aux agences du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud et établit l'intégration des questions du patrimoine dans la gestion globale des actifs.

Le *Sydney Opera House Trust*, créé en 1961, est administré par le ministre des Arts de Nouvelle-Galles du Sud. Il a parmi ses fonctions l'administration, l'entretien, le contrôle, la gestion et la maintenance du bien et l'administration de l'Opéra de Sydney en tant que centre des arts de la scène. Le Trust est conseillé par le Conseil de la conservation de l'Opéra de Sydney sur les questions de conservation. Le Conseil se compose de représentants du Trust, du comité exécutif de l'Opéra de Sydney, de l'architecte du gouvernement et de spécialistes des secteurs public et privé reconnus pour leur expérience en matière d'architecture, de patrimoine et de conservation, de conception, d'ingénierie et d'autres disciplines associées, ainsi que dans le domaine des arts de la scène. On prévoit un élargissement du

Conseil à des représentants du Bureau du patrimoine de Nouvelle-Galles du Sud, du Département de l'infrastructure, de l'urbanisme et des ressources naturelles, et du ministre des Arts de Nouvelle-Galles du Sud.

L'ICOMOS considère que les structures et les processus de gestion sont appropriés pour assurer la bonne conservation et la gestion des valeurs du bien, de son intégrité et de son authenticité.

Plans de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Le *Plan de gestion pour l'Opéra de Sydney 2005* a été préparé par le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud en consultation avec le gouvernement australien, dans le cadre de l'accord bilatéral existant. Le plan expose les conditions d'évaluation et d'agrément en ce qui concerne l'environnement et définit les dispositions de gestion qui protègent les valeurs du bien. Le plan comprend le plan de conservation et les principes de conception d'Utzon. Ensemble, ces trois documents dessinent le cadre de politique générale en matière de conservation et de gestion de l'Opéra de Sydney.

Le plan établit un lien entre ces documents pratiques et la législation. Il offre une base saine à la prise de décision en ce qui concerne les éventuels futurs développements, l'évolution, la modification et le changement, ainsi que la gestion courante du bien, y compris les propositions de gestion mineures. Toutes les décisions de gestion doivent être appliquées conformément au plan.

Opéra de Sydney: plan de conservation de l'Opéra de Sydney et de son site 2003. Le plan de conservation est un outil de gestion d'une grande efficacité pour le bien. Il identifie l'importance du bien en tant que patrimoine ; évalue les degrés d'importance patrimoniale à assigner aux divers éléments du bien et à son tissu ; contient des politiques détaillées de gestion des valeurs du patrimoine ; et donne des conseils sur la gestion des changements nécessaires ou l'actualisation de la vision pour le bâtiment et son décor.

Les *Principes de conception d'Utzon (2002)* consignent la vision d'Utzon pour l'édifice et son environnement, ainsi que ses avis sur son avenir. Comme document de référence expliquant les principes de conception de l'édifice, il fournit un cadre au sein duquel le bâtiment et le site peuvent évoluer et se développer pour répondre à l'évolution des besoins de ce centre majeur des arts de la scène, tout en conservant les valeurs patrimoniales du site et en conservant son authenticité.

Implication des communautés locales

L'Opéra de Sydney est devenu un symbole non seulement de Sydney mais aussi de l'Australie ; le public est particulièrement sensibilisé à ses valeurs et à son importance.

Ressources, y compris nombre de personnel, expertise et formation

L'Opéra de Sydney est financé par différentes sources. L'administration et la maintenance du bien, y compris ses Opérations, sont financées par les subventions du

gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud, les revenus tirés de l'offre et de la prestation de services par l'Opéra de Sydney, le parrainage d'entreprises et la philanthropie. Le ministère des Arts de Nouvelle-Galles du Sud fournit une dotation annuelle pour les opérations menées par le *Sydney Opera House Trust*. Le ministère finance également les besoins en cours en termes de construction et de maintenance. En outre, le gouvernement australien peut fournir une assistance financière pour l'identification, la promotion, la protection ou la conservation d'un site du patrimoine national par des initiatives ou des programmes d'incitation.

Le *Sydney Opera House Trust* est en position de gérer le bien grâce à des politiques élaborées par l'un des consultants australiens les plus respectés en matière de conservation, James Semple Kerr (le plan de conservation), et il bénéficie aussi des principes posés par le créateur de l'édifice, Jørn Utzon (les *Principes de conception d'Utzon*). Le *Sydney Opera House Trust* a établi un Conseil de conservation en 1996 pour fournir un conseil spécialisé sur des enjeux d'importance patrimoniale (voir *Structures de gestion* ci-avant). Ses principales responsabilités sont la conduite d'inspections annuelles et la révision des travaux importants, du plan de conservation et des dépenses. Du personnel professionnel, technique et de maintenance est employé à l'Opéra de Sydney avec des contrats à durée indéterminée, des contrats à durée déterminée et des contrats d'intérim.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le système de gestion pour le bien est appropriés pour assurer la bonne conservation et l'amélioration de ses valeurs universelles exceptionnelles, de son intégrité et de son authenticité.

6. SUIVI

Des systèmes de suivi formels avec des indicateurs très larges mesurant l'état de conservation sont en place. Le *Plan de gestion pour l'Opéra de Sydney 2005* instaure des mécanismes de suivi formels et des obligations pour diverses parties concernant la gestion des valeurs patrimoniales du bien.

Le *Sydney Opera House Trust* a élaboré plusieurs documents pour surveiller l'état de conservation du de l'Opéra de Sydney, protéger ses valeurs patrimoniales et gérer ses actifs. On compte parmi ceux-ci un manuel de normes de construction, des plans de construction et de maintenance stratégiques, des plans d'urgence, des plans et des politiques de sécurité, et un plan de gestion de crise. Ces outils de gestion sont régulièrement passés en revue et mis à jour. Ils assurent l'identification des besoins de maintenance et des améliorations importantes prévues sur un cycle de 25 ans.

La méthode de suivi et d'évaluation de la conservation et de l'état du bien est intégrée aux indices de l'état du bâtiment dérivant de rapports trimestriels de suivi de l'état. La base de données des indices de l'état du bâtiment reprend des milliers d'inspections individuelles du tissu constructif, qui sont utilisées pour déterminer les tendances de l'évolution de l'état du bâtiment et pour prévoir les futurs travaux de conservation préventive. Elle sert aussi au personnel de l'Opéra de Sydney responsable de l'entretien du bâtiment et aux entreprises de maintenance et de

nettoyage à évaluer l'état du bien. La base de données des indices de l'état du bâtiment compte plus de 490 000 entrées qui détaillent la condition de chaque lieu, de chaque salle, de chaque espace fonctionnel, de chaque zone et de chaque niveau du bâtiment.

Les dispositions administratives internes pour le suivi de l'état de conservation du bien sont prises par le *Trust's Facilities Portfolio*, son personnel et des entreprises. Le *Facilities Portfolio* est responsable de développer des stratégies et des plans de maintenance. Un service technique spécialisé du *Facilities Portfolio* est responsable de l'entretien permanent du bien. La maintenance des actifs de l'Opéra de Sydney et le cadre de planification exigent que la société de conservation du bâtiment mène des inspections mensuelles ou trimestrielles. Le suivi périodique assure une identification et une rectification rapides des problèmes de maintenance et de conservation. Le conseil de conservation de l'Opéra de Sydney fournit un avis sur l'entretien, le contrôle et la maintenance du bâtiment.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les mesures de suivi du bien sont appropriées. Néanmoins, l'ICOMOS recommande que l'identification des principaux indicateurs concerne non seulement les éléments physiques mais aussi les utilisations et l'usage public du bien (visiteurs).

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS recommande que l'Opéra de Sydney soit considéré comme porteur d'une valeur universelle exceptionnelle sur la base de son importance en tant qu'œuvre architecturale parmi les plus éminentes du XXe siècle, comportant de remarquables réussites en termes de forme, d'expression, de structure et de technique architecturales. La zone principale envisagée comprend tous les éléments physiques nécessaires à l'expression des valeurs du bien. La zone tampon envisagée assure la préservation du cadre spectaculaire du bien dans le port de Sydney.

Le bien répond de manière appropriée aux conditions d'intégrité et d'authenticité. Les structures et les processus de protection, de conservation, de gestion et de suivi s'avèrent appropriées pour assurer la bonne conservation et l'amélioration des valeurs de l'Opéra de Sydney, de son intégrité et de son authenticité.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'Opéra de Sydney, Australie, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère i* :

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

L'Opéra de Sydney constitue un chef-d'œuvre de l'architecture du XXe siècle. Son importance repose sur sa conception et sa construction sans équivalent, ses exceptionnelles réussites sur le plan de l'ingénierie et de l'innovation technologique et son statut d'icône mondiale de l'architecture. C'est une expérience audacieuse et visionnaire qui a eu une influence durable sur l'architecture émergente de la fin du XXe siècle et au-delà. Le concept

architectural original de Jørn Utzon et son approche unique de l'édifice ont donné l'impulsion à un collectif créateur composé d'architectes, d'ingénieurs et de constructeurs. La conception représente une interprétation et une réponse extraordinaires au décor du port de Sydney. L'Opéra de Sydney est d'une valeur universelle exceptionnelle pour ses réussites en matière d'ingénierie structurelle et de technologie de la construction. Le bâtiment est un grand monument artistique et une icône, accessible à la société dans son ensemble.

Critère i : L'Opéra de Sydney est une œuvre architecturale majeure du XXe siècle. Il représente plusieurs souches créatrices en termes de forme architecturale et de conception structurelle, une magnifique sculpture urbaine soigneusement intégrée dans un remarquable paysage côtier et un édifice à valeur d'icône et de renommée mondiale.

L'ICOMOS recommande à l'État partie de prendre en compte ce qui suit pour assurer l'optimisation du système de gestion du bien et de sa zone tampon :

- Définir et mettre en œuvre des réglementations de construction pour la zone tampon, particulièrement en ce qui concerne la conservation de la ligne d'horizon et du paysage côtier actuel du port de Sydney.
- Étudier comment réconcilier l'augmentation du nombre de visiteurs, le bon fonctionnement du centre des arts de la scène et la préservation des valeurs universelles exceptionnelles, de l'intégrité et de l'authenticité du bien. La gestion du bien pourrait être améliorée par l'accentuation de l'interprétation de ses valeurs à destination des visiteurs.
- Les espaces intérieurs et les éléments matériels devraient être considérés comme aussi importants que la forme extérieure et les matériaux. Ils témoignent de l'histoire particulière et du processus de conception et de construction du bâtiment. Il est donc recommandé que des mesures de conservation prennent en compte les éléments intérieurs originaux ainsi que la considération des différentes étapes de construction et de conception intérieure en tant que partie intégrante de l'histoire du bien.



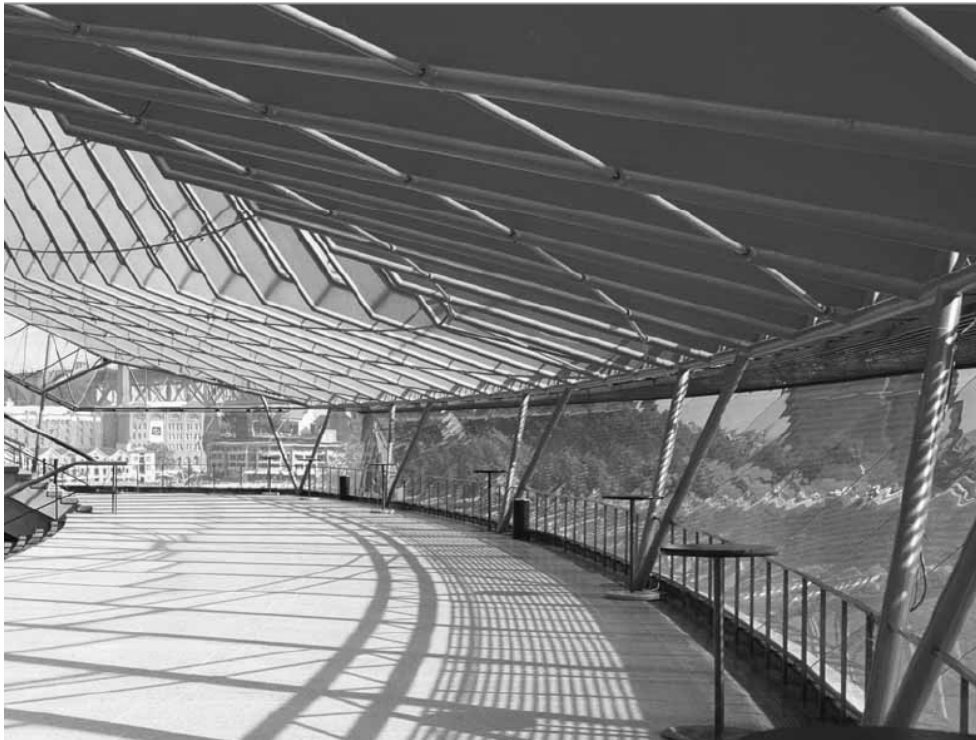
Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



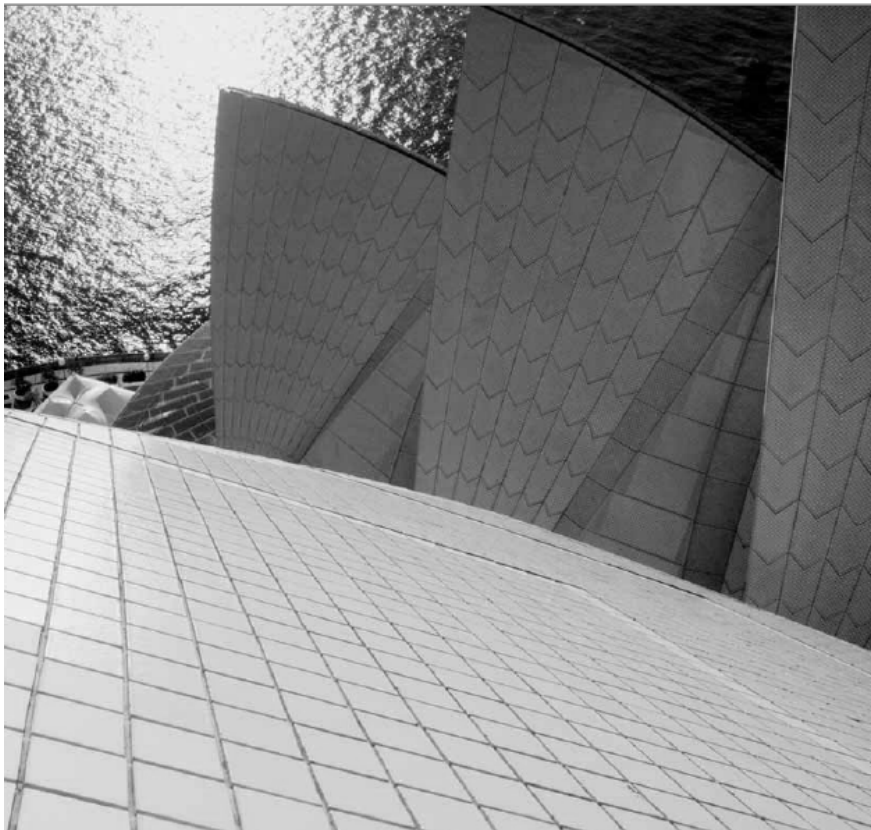
Vue aérienne du site



Podium



Verrières



Toits voûtés en forme de coquillage